

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt et deux, le mardi douze du mois d'Avril à dix-huit heures les membres du conseil municipal, dûment convoqués le mercredi 06 Avril 2022 se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etaient présents: MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Marie-Michelle HILDEBERT, Rose-Marie LOQUES, Bernard SAINT-JULIEN, Patrick PELAGE, Joseph HILL, Grégory MANICOM, Alina GORDON, Marie-Alice RUSCADE, Rosette GRADEL, Daniel DULAC, Annick CARMONT, Seetha DOULAYRAM, Pinchard DEROS, Ingrid FOSTIN, Yvane RHINAN

Etaient représentés: MM. Betty ARMOUGOM (Jean ANZALA), Pierre PORLON (Daniel DULAC) Marcelin CHINGAN (Rosette GRADEL), Sylvia SERMANSON (Rose-Marie LOQUES), Michel SURET (Joseph HILL), Elsa SUARES (Gabrielle LOUIS-CARABIN), Thierry FULBERT (Seetha DOULAYRAM), Nadia OUJAGIR (Marie-Michelle HILDEBERT), José OUANA (Patrick PELAGE), Sandra SERMANSON (Marie-Michelle HILDEBERT), Jérôme CHOUNI (Grégory MANICOM), Justine BENIN (Pinchard DEROS)

Etaient absents: M. Jacques RAMAYE, Bernard RAYAPIN, Hermann SAINT-JULIEN

Etaient absents excusés: MM. Eveline CLOTILDE, Gina THOMAR, Marie-Joël TAVARS

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres Représentés :	Absents Excusés :	Absent:
35	17	12	03	03

Le quorum étant atteint, dix-sept (17) Conseillers étant présents, douze (12) représentés, trois (03) absents excusés et trois (03) absents, le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Patrick PELAGE est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Création d'emplois budgétaires, suppression d'effectif, 0 mise à jour du tableau des effectifs

06/DCM 2022/33

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

Accusé de réception en préfecture 971-219711173-20220412-6DCM202233-DE Date de télétransmission : 26/04/2022 Date de réception préfecture : 26/04/2022 Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu les délibérations n°5/DCM2020/94, 6/DCM2020/104, 13/DCM2021/133, 14/DCM2021/134, 15/DCM2021/153 et 16/DCM2022/16 relatives à des créations d'emplois budgétaires

Vu les avis rendus par le Comité technique réuni les 14 juin 2021, 22 novembre 2021 et 17 février 2022 et relatifs à des modifications de durée hebdomadaire (passage de temps non complet à temps complet) ainsi qu'à des suppressions de postes,

Vu la convention de subventionnement du poste d'animateur départemental France service avec la Préfecture,

Considérant que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

Ouï le Maire en son exposé, Après discussion et échanges de vues, DÉCIDE A L'UNANIMITE Vote à scrutin public

Article 1 : De créer les emplois suivants :

- Responsable « Maison France Services » Animateur (trice) départemental du réseau France Service, à temps complet pour exercer les missions principales suivantes :
 - Assurer le pilotage de la Maison France Services dans le respect de la politique de développement socio-numérique définie par la ville,
 - O Conduire des projets et développe un partenariat, en lien avec les activités de la structure,
 - Assurer le bon fonctionnement du centre, le management de son équipe et la gestion des ressources mises à sa disposition,
 - O Contribuer à l'animation du réseau M.F.S.
 - O Accompagner les structures labellisées de son territoire,
 - o Favoriser le partage des bonnes pratiques,
 - O Renforcer les synergies partenariales Instaurer des animations régulières....

- Responsable ERP/prévention et sécurité à temps complet pour assurer les missions principales suivantes :
 - o Gérer les dossiers d'actualisation du parc d'E.R. P,
 - o Assurer une veille juridique,
 - O Elaborer les comptes rendus des réunions en rapport avec cette mission,
 - O Convoquer les membres de la commission communale d'accessibilité sur instruction du responsable du pôle de l'urbanisme, établir le compte-rendu des séances et assurer l'adéquation avec le fichier ERP en vue des ouvertures d'établissements,
 - Alerter et rendre compte par écrit à son supérieur hiérarchique de tous dysfonctionnements relatifs à l'exercice de ses fonctions et propose des actions correctives au besoin,
 - O Suivre les dossiers de demande de création, de modification et d'aménagement des établissements recevant du public ville,
 - O Participer aux visites de la commission de sécurité....
- Responsable Service Communication à temps complet pour assurer les missions principales suivantes :
 - O Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de communication, tant en interne qu'en externe, et en superviser la mise en œuvre, la coordination et l'évaluation
 - O Veiller à la cohérence des messages, notamment entre l'interne et l'externe et à l'égard des différents publics
 - Organiser, coordonner et diffuser des informations relatives aux politiques publiques
 - O Coordonner des démarches participatives et de la démocratie de proximité
 - o Participer à la Communication de crise
- Responsable Service prospective, innovation, grands travaux et transition énergétique à temps complet pour assurer les missions suivantes :
 - O Manager l'équipe de la cellule du Développement Territorial (Prospective, Grands Travaux, et Transition Énergétique);
 - O Piloter la mise en œuvre de la politique et des orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement territorial et de la Prospective, Grands Travaux, et Transition Énergétique;

- O Participer à la définition de la politique de développement urbain et d'aménagement de la collectivité et piloter l'ensemble des moyens nécessaires à sa mise en œuvre
- o Mise en œuvre des orientations en matière d'observation de prospective et de planification-
- O Développer et animer des relations partenariales et des réseaux professionnels-
- o Élaborer, coordonner et superviser des projets et des opérations d'aménagement urbain
- o Commander et/ou conduire des études dans différents champs d'intervention
- O Suivre l'organisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme...

Ces emplois pourront être associés aux grades suivants :

EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIE(S)	CATEGORI E	Durée hebdomadair e
Responsable Maison France Service – Animateur (trice) départemental réseau	Rédacteur Rédacteur principal 2 ^{ème} classe Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	В	TC
France Service	Animateur Animateur principal 2 ^{ième} classe Animateur principal 1 ^{ière} classe	В	TC
Responsable ERP/prévention et sécurité	Technicien Technicien principal 2 ^{ième} classe Technicien principal 1 ^{ière} classe	В	TC
Responsable Service communication	Technicien Technicien principal 2 ^{ième} classe Technicien principal 1 ^{ière} classe	В	тс
Responsable service prospective, innovation, grands travaux et transition énergétique	Technicien Technicien principal 2 ^{lème} classe Technicien principal 1 ^{lère} classe	В	TC

Article 2: De supprimer les effectifs suivants :

	GRADE		DE POSTE A RIMER
		TC	TNC
4	DGAS 20 000 à 40 000 hbts	1	
C	ADJOINT ADMINISTRATIF	11	
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 CL	15	
3	REDACTEUR TERRITORIAL - CDD	1	
	FILIERE TECHNIQ	UE	
2	ADJOINT TECHNIQUE	90	6
	AGENT DE MAITRISE	6	
1	INGENIEUR TERRITORIAL	1	
	FILIERE CULTURE	LLE	
C	ADJOINT DU PATRIMOINE	6	
	BIBLIOTHECAIRE TERRITORIAL	2	
	FILIERE ANIMATI	ON	
	ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2 CL	6	
	ADJOINT D'ANIMATION	15	2
	FILIERE SOCIAL	E	
	ATSEM PRINCIPAL 2 CL	27	
	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS 2 CL	1	
	FILIERE SPORTIV	/E	
	EDUCATEUR TERITORIAL DES APS - CDI	1	
1	CONSEILLER TERRITORIAL DES APS	2	

Article 3: De modifier le tableau des effectifs comme proposé en annexe

Article 4: D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Article 5 : Le Maire et le Directeur Général des Services sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 6: La présente deliberation peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administrative de la Guadeloupe, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa reception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Télé recours citoyens » (www.telerecours.fr).

Fait à Le Moule, le 12 Avril 2022

Pour extrait conforme

Le Maire

Gabrielle LOUIS-CARABIN

IFS
C
분
SE
AU
316
Z
X
Z
\triangleleft

			FILE	ERE ADMIN	RE ADMINISTRATIVE						
Catégorie	Grade	Postes crées TC	Postes cré2s TNC - 29/35	Total postes CRÉÉS	Postes pourvus TC	Postes pourvus TNC - 29/35	Total postes POURVUS	EFFECTIF POURVU PAR CATEGORIE	Postes vacants TC	Postes vacants TNC - 29/35	Total postes VACANTS
	DGS 20 000 à 40 000 hbts	-		-	_		1		0		0
	DGAS 20 000 à 40 000 hbts	က		က	_		1		2		2
٥	Attaché territorial hors classe	~		1	_		1	,	0		0
(Attaché territorial principal	ო		က	ю		8	2	0		0
	Attaché territorial	თ		6	9		9		က		м
	Attaché territorial - CDI	_		-	1		1		0		0
	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	8		8	7		7		2		2
m	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	13		13	9		9	16	7		7
	Rédacteur territorial	5		5	3		е		2		2
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	22		22	20		20		2		2
	Adioint administratif principal de 2ème classe	29		29	21		21		8		80
ပ			ဇ	ဗ		8	က	62	0	0	0
	Adioint administratif	23		23	18		18		5		52
Dd	A 97 Dah		2	2		0	0		0	5	2
	Cusé de l'1-21977 Le de the de ré	118	8	126	88	ю	91	91	31	5	36
lotifiée et publiée le 26/04/2022	e réception en préfecture 11173-20220412-6DCM202233-DE Biétransmission : 26/04/2022 Sception préfecture : 26/04/2022	EFFECTIF	F GLOBAL POURVU	OURVU	- 6						



	Total postes VACANTS	0	0	0	0	1	1	m	2	rv	2	23	0	0	9	Н	0	44				2	
	Postes vacants TNC 32/35															-	0	-					
	Postes vacants TNC 29/35												0				0	0					
	Postes vacants TC	0	0	0	0	-	-	က	2	5	2	23		0	9		0	43					
	EFFECTIF POURVU PAR CATEGORIE		,	o			ю				•		182	•				191					
	Total postes POURVUS	1	2	2	Η,	1	1	1	10	∞	∞	119	1	1	34	0	П	191					
	Postes budgétaires TNC 32/35															0	0	0					
QUE	Postes pourvus TNC 29/35												1				0	-	191				
FILIERE TECHNIQUE	Postes pourvus TC	1	2	2	1	1	1	_	10	8	8	119		_	34		_	190					
FILIERE	Total postes CRÉÉS	н	2	2	1	2	2	4	12	13	10	142	1	1	40	1	1	235					
	Postes budgétaires TNC 32/35															-	0	1	AL POURVU				
	Postes budgétaires TNC 29/35												_				0	1	EFFECTIF GLOBAL POURVU				
	Postes budgétaires TC	-	2	7	_	2	2	4	12	13	10	142		_	40		_	233	EFF				
	Grade	DST 20 000 à 40 000 hbts	Ingénieur territorial principal	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial - CDD		Technicien territorial principal de 2ème classe	Technicien territorial	Agent de maitrise principal	Agent de maitrise	Adjoint technique principal de 1ère classe	Adjoint technique principal de	2ème classe	Adjoint technique principal de 2ème classe - CDD	Adioint techniane	Accu 971-: Date	និក្ខម្មិស្លាំ ខ្លួញ technique -CDI	XNYLOL écception 173-202 transmi	n en préd 220412-6 ssion : 2	ecture DCM2022: 6/04/2022 5: 26/04/202	33-DE		
	Catégorie		4	(m		•				ပ	,		Date	de réc	eption p	retecture	e : 26/04/20)22 		

		FILIERE	FILIERE CULTURELLE	E E				
Catégorie	Grade	Postes budgétaires TC	Total postes CRÉÉS	Postes pourvus TC	Total postes POURVUS	EFFECTIF POURVU PAR CATEGORIE	Postes vacants TC	Total postes VACANTS
4	Bibliothécaire territoriale Principal	l	1	1	1	1	0	0
	Assistant de conservation des bibliothèques et du patrimoine principal de 1ère classe	2	2	2	2		0	0
œ	Assistant de conservation des bibliothèques et du patrimoine principal de 2ème classe	2	2	0	0	2	2	2
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques territorial						0	
C	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	8	3	2	2	ú	1	1
ر	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	4	4	4	4	o	0	0
	TOTAUX	12	12	6	6	6	3	3
		EFFECT	EFFECTIF GLOBAL POURVU	OURVU	6			

				FILII	ERE ANIMATION	MATION							
Catégorie	Grade	Postes budgétaires TC	Postes budgétaires TNC 29/35	Postes budgétaires TNC 17/35	Total postes CRÉÉS	Postes pourvus TC	Postes pourvus TNC 29/35	Postes budgétaires TNC 17/35	Total postes POURVUS	EFFECTIF POURVU PAR CATEGORIE	Postes vacants TC	Postes vacants TNC 29/35	Total postes VACANTS
	Animateur territorial principal de 1ère classe	~			1	0			0		1		1
m	Animateur territorial principal de 2ème classe	0			0	0			0	7	0		0
	Animateur territorial	2			2	2			2		0		0
	চুমুজীটাnt d'animation principal de 1ère কুনীষ্ঠিহ	8			8	7			7		1		1
	A special distributed and the semental de	34			34	25			25		6		6
	é céption		-		1		1		1	į		0	0
ပ	ibn er 0220 nissid préfé	17			17	6			6	46	8		80
	Approximation		_		1		_		1			0	0
	ecture 6004/2 3 ÷ 26/			П	-	0	0	1	1		0	0	0
	ASSISTANT DE LA COLOR - CDI	2			2	2	0		2		0		0
	TOTAUX	64	2	1	29	45	7	1	48	48	19	0	19
			EFFECTIF GLOBAL POURVU	POURVU	48	8						L	

Educateur de journes enfants 1		FILIER	FILIERE SOCIALE					
TANAIX 1 1 1 1 1 1 1 0 0 23 23 23 23 23 23 23 23 5 6 6 6 6 6 6 7 6 6 6 6 7 6 7 7	Grade	Postes budgéta TC						Total postes VACANTS
THILERE SPORTINE Total postes Postes	ants	1	1	1	1	-	0	0
DTAUX 1 1 0 0 23 1 1 EFFECTIF GLOBAL POURVU 24 24 24 6 7 FILIER SPORTIVE Total postes Postes Total postes Postes Pourvus TC	e classe	28	28	23	23	,	2	2
Postes TC EACH POLITION 24 24 24 6 FILIER SPORTIVE FILIER SPORTIVE Postes budgetaires TC Total postes TC Postes POURVUS TC Total POURVUS TC Postes POURVUS TC PAR PAR POURVU 1 1 1 1 1 0 0 2 2 2 2 0 0 0 0 1 1 1 1 1 6 0 0 2 2 2 2 2 0 0 0 0 1 1 1 1 1 6 0		1	1	0	0	73	_	_
FILIERE SPORTINE Postes Postes Postes Pourvus TC Pourvus T	TOTAUX	30	30	24	24	24	ဖ	9
Postes		EFFEC	TIF GLOBAL P	OURVU	24			
FILIERE SPORTINE Postes budgétaires Total postes Postes pourvus TC Total postes Postes pourvus TC Pourvus TC Postes PAR]		
Postes budgétaires LOTAI Dougles LOGRÉES Total postes Postes Pourvus TC PoulRVU POURVU PAR POURVU PAR POURVU PAR PAR POURVU PAR PAR POURVU PAR		FILIER	E SPORTIVE					
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Srade	Postes budgétaires TC	Total postes CRÉÉS	Postes pourvus TC	Total postes POURVUS	EFFECTIF POURVU PAR CATEGORIE	Postes vacants TC	Total postes VACANTS
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	ctivités physiques et	7-	7	1	1	1	0	0
1 1 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 6 0 1 0 0 1	physiques	2	2	2	2		0	0
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	hysiques	_	~	0	0	4	_	1
2 2 2 2 0 1 1 1 1 0 OTAUX 8 8 7 7 7 1 EFFECTIF GLOBAL POURVU 7 7 1 1 1	lnes	1	1	1	1	9	0	0
OTAUX 8 8 7 7 7 7 1 EFFECTIF GLOBAL POURVU 7 7 1 1	ıctivités physiques et	2	2	2	2		0	0
OTAUX 8 7 7 7 1 1 EFFECTIF GLOBAL POURVU 7 7 7	activités physiques et	1	1	_	-		0	0
EFFECTIF GLOBAL POURVU	TOTAUX	8	8	7	7	7	1	1
		EFFECT	TIF GLOBAL PO	OURVU	7			

		FILIERE	FILIERE SECURITE					
Catégorie	Grade	Postes budgétaires TC	Total postes CRÉÉS	Postes pourvus TC	Total postes POURVUS	EFFECTIF POURVU PAR CATEGORIE	Postes vacants TC	Total postes VACANTS
В	Chef de service de police municipal principal de 2ème classe	7	-	0	0	_	-	-
	Chef de service de police municipal	2	2	_	-		-	-
	Chef de police municipale	1	1	1	1		0	0
C	Brigadier-chef principal de police municipale	14	14	8	8	Ş	7	7
)	Brigadier de police municipale	C	c	9	5	8		
	Gardien-Brigadier de police municipale	ה י	n	4	4		0	2
	TOTAUX	26	26	19	19	19	တ	o
		EFFECTIF	EFFECTIF GLOBAL POURVU	OURVU	19			

Accusé de réception en préfecture 971-219711173-20220412-6DCM202233-DE Date de télétransmission : 26/04/2022 Date de réception préfecture : 26/04/2022